



UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

**RÉFÉRENTIEL DE FORMATION ET DE CERTIFICATION
RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1
(PSC 1)**

PRÉAMBULE

La loi n° 811-2004 du 13 août 2004 de modernisation de sécurité civile a engagé la France dans un enjeu majeur : « *Avoir l'ensemble de sa population formée à la prévention des risques de toute nature et aux gestes de premiers secours* », enjeu qui correspond aux attentes fondamentales des français, souhaitant vivre en toute sécurité.

Afin de répondre à cette attente, il est créée une unité d'enseignement « **Prévention et secours civiques de niveau 1** » (**PSC 1**), dispensée à chaque élève, dans le cadre de son cursus scolaire obligatoire, qui devient ainsi un citoyen acteur de sécurité civile à part entière. Il s'avère nécessaire de disposer d'un réseau de formateurs détenant les compétences requises pour pouvoir dispenser ce type de formation.

C'est l'objet de ce référentiel national de « pédagogie de sécurité civile », qui définit les méthodes et démarches pédagogiques nécessaires à un **formateur de l'UGSEL** pour enseigner l'unité d'enseignement « PSC 1 ».

Cet ouvrage est destiné aux autorités d'emplois et au réseau de formateurs. C'est l'outil de référence des techniques pédagogiques et des modalités d'évaluation, permettant d'exercer l'emploi de «**Formateur en PSC 1** », dès lors où un formateur est titulaire de l'unité d'enseignement «**pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques**» (**PAE 3**).

TABLE DES MATIERES

Chapitre 1	La réglementation officielle	P 3
	<ul style="list-style-type: none">• L'arrêté du 16 novembre 2011• Textes officiels de l'Education nationale• Termes et Définitions	<ul style="list-style-type: none">P 4P 9P 11
Chapitre 2	La formation « Prévention et Secours Civique de niveau 1 »	P 16
	<ul style="list-style-type: none">• Les techniques pédagogiques• Programme de l'Unité d'enseignement « PSC 1 »• Partie 1 La protection• Partie 2 L'alerte et la protection des populations• Partie 3 L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger• Partie 4 Les hémorragies externes• Partie 5 Les plaies• Partie 6 Les brûlures• Partie 7 Le traumatisme• Partie 8 Le malaise• Partie 9 Cas concret• Partie 10 La perte de connaissance• Partie 11 L'arrêt cardiaque• Partie 12 Synthèse	<ul style="list-style-type: none">P 17P 23P 24P 26P 28P 31P 33P 35P 37P 38P 40P 41P 43P 47
Chapitre 3	L'évaluation et la certification	P 49
	<ul style="list-style-type: none">• L'évaluation formative• La certification• Archivage et organisation administrative – Evaluation de la formation	<ul style="list-style-type: none">P 50P 50P 51
Chapitre 4	Annexes	P 52
	<ul style="list-style-type: none">• Annexes 1 à 9 : Grilles d'évaluation des cas concrets• Annexe 10 : Fiche individuelle d'évaluation• Annexe 11 : Procès verbal de la formation• Annexe 12 : Hygiène et entretien du matériel• Annexe 13 : Matériel pédagogique pour dispenser les formations PSC 1	<ul style="list-style-type: none">P 53P 62P 63P 64P 66

Chapitre 1

La réglementation officielle

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Arrêté du 16 novembre 2011 modifiant l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 »

NOR : IOCE1131940A

Publics concernés : les personnels des organismes habilités et des associations nationales agréés pour les formations aux premiers secours.

Objet : ce texte fixe le référentiel national de compétences de sécurité civile, le référentiel de formation et le référentiel de certification relatifs à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1).

Entrée en vigueur : le présent arrêté entre en vigueur 1^{er} juillet 2012.

Notice : le présent texte modifie l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif au PSC 1. L'objectif est de présenter différemment le référentiel national en distinguant trois niveaux :

- l'identification des compétences que toute personne doit acquérir pour concourir par son comportement à la sécurité civile (annexe 1) ;
- les caractéristiques de la formation : organisation, durée, qualification des formateurs et encadrement (annexe 2) ;
- les modalités de certification : capacités évaluées (annexe 3).

Des recommandations scientifiques et des fiches techniques sont disponibles sur le site de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (<http://www.interieur.gouv.fr>) afin de permettre aux organismes habilités et aux associations nationales agréées d'établir un référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification.

Références : cet arrêté peut être consulté, dans sa rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration et le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu le décret n° 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1),

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 24 juillet 2007 susvisé est ainsi modifié :

- – L'article 1^{er} est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 1^{er}. – Dans le cadre de la formation de base des citoyens acteurs de sécurité civile, il est institué une unité d’enseignement désignée sous l’intitulé de “prévention et secours civiques de niveau 1” (PSC 1). »
II. – L’article 2 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 2. – Le référentiel national de compétences de sécurité civile, qui figure en annexe 1 du présent arrêté, définit les capacités que doit acquérir chaque participant à la formation à l’unité d’enseignement “prévention et secours civiques de niveau 1”.

Les modalités d’organisation et de certification de la formation à l’unité d’enseignement “prévention et secours civiques de niveau 1” figurent respectivement dans les annexes 2 et 3 du présent arrêté. »

Art. 2. – Le présent arrêté prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2012.

Art. 3. – Le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, le directeur général de la santé et les préfets de départements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 novembre 2011.

*Le ministre de l’intérieur,
de l’outre-mer, des collectivités territoriales
et de l’immigration,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le chef de service, adjoint au directeur général
de la sécurité civile et de la gestion des crises,
chargé de la direction des sapeurs-pompiers,*
J. BENET

*Le ministre du travail,
de l’emploi et de la santé,*
Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
J.-Y. GRALL

ANNEXE 1

RÉFÉRENTIEL NATIONAL DE COMPÉTENCES DE SÉCURITÉ CIVILE RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 » (PSC 1)

L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour concourir par son comportement à la sécurité civile, conformément aux dispositions des articles 4 et 5 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Ainsi, elle doit être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours. En particulier, elle doit être capable :

- d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants ;
- d'assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté ;
- de réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne :
 - victime d'une obstruction des voies aériennes ;
 - victime d'un saignement abondant ;
 - inconsciente qui respire ;
 - en arrêt cardiaque ;
 - victime d'un malaise ;
 - victime d'un traumatisme.

ANNEXE 2

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 » (PSC 1)

1. Organismes de formation

Seuls les organismes de formation répondant aux dispositions de l'arrêté du 8 juillet 1992 modifié relatif aux conditions d'habilitation ou d'agrément pour les formations aux premiers secours, sous réserve qu'ils se conforment aux dispositions ci-après, peuvent être autorisés à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1).

2. Organisation de la formation

Afin d'être autorisé à délivrer la formation relative à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), l'organisme public habilité ou l'association nationale agréée doit établir un référentiel interne de formation et un référentiel interne de certification.

Les associations ou délégations départementales doivent mettre en œuvre les référentiels internes établis par l'association nationale à laquelle elles sont affiliées.

L'enseignement dispensé peut comporter des apports de connaissances théoriques, générales ou techniques, mais la priorité doit être donnée aux exercices d'application pratique.

3. Durée de formation

L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), lorsqu'elle est dispensée en présentiel, est fixée à une durée minimale de sept heures.

Cette unité d'enseignement peut faire appel à des outils de formation ouverte accessible à distance permettant de minorer la durée de formation en présentiel. Toutefois, ces outils ne peuvent se substituer à une phase de formation en présentiel permettant la validation pratique des gestes élémentaires de secours.

4. Qualification des formateurs

Pour être autorisé à dispenser l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1), le formateur doit :

- justifier du certificat de compétences de « formateur de premiers secours en équipe » (PAE 1) ou du certificat de compétences de « formateur de prévention et secours civiques » (PAE 3) ;
- satisfaire aux dispositions de l'arrêté du 24 mai 2000 portant organisation de la formation continue des premiers secours.

5. Encadrement de la formation

Le ratio d'encadrement pour l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est fixé à un maximum de dix stagiaires par formateur pour les phases de formation en présentiel.

6. Condition d'admission en formation

L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC 1) est accessible à toute personne âgée au minimum de dix ans.

ANNEXE 3

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT « PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 » (PSC 1)

L'aptitude à prévenir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en situation de détresse physique est reconnue par un certificat de compétences de « citoyen de sécurité civile » dont le modèle doit être conforme aux préconisations du ministère chargé de la sécurité civile.

Chaque organisme habilité ou association nationale agréée pour la formation à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC 1) doit déposer son modèle de certificat de compétences auprès du ministre chargé de la sécurité civile pour validation avant délivrance.

Ce certificat de compétences est délivré aux personnes qui ont :

- participé à toutes les phases de la formation ;
- réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage pratique ;
- participé une fois au moins, comme sauveteur, à une activité d'application (cas concret, exercice de simulation).

LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

TEXTES OFFICIELS DE L'EDUCATION NATIONALE

BO n° 46 du 11 décembre 2003

IV – Développer chez les élèves des comportements civiques et solidaires : généraliser l'apprentissage des gestes qui sauvent

Afin d'aboutir à une généralisation progressive de l'apprentissage des gestes qui sauvent, deux priorités sont déterminées :

- dans toutes les écoles, développer sur les trois années à venir le dispositif "Apprendre à porter secours" (APS) ;
- dans les collèges, poursuivre ce programme au cours des cinq prochaines années scolaires afin d'aboutir, à la fin de cette période, à l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS) pour tous les élèves.

BO n° 29 du 20 juillet 2006

SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES

6- Les compétences sociales et civiques

A – Vivre en société

Connaissances

- connaître les gestes de premiers secours.

Capacités

Chaque élève doit être capable :

- de porter secours : l'obtention de l'Attestation de formation aux premiers secours certifie que cette capacité est acquise (...)

BO n° 33 du 14-09-2006

ÉDUCATION À LA RESPONSABILITÉ EN MILIEU SCOLAIRE

Sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité (...)

2 – Mise en œuvre

2.2.2 Au collège et au lycée

Le contenu de la formation aux premiers secours est conforme au Guide national de référence (GNR) édité par le ministère chargé de la sécurité civile. Il s'appuie sur les recommandations scientifiques nationales et internationales. La formation doit être planifiée en début d'année scolaire.

Au collège, l'élève bénéficie de la formation appropriée jusqu'à l'obtention de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS).

Au lycée, pour les formations générales, l'élève qui a obtenu l'AFPS doit pouvoir suivre une formation continue qui consiste en une actualisation des connaissances et des gestes techniques (...).

Pour les formations professionnelles et technologiques, les élèves des formations professionnelles et technologiques peuvent suivre le même cursus de formation aux premiers secours, mais ils bénéficient, dans le cadre de l'enseignement de la santé et sécurité au travail (ES et ST), d'un dispositif spécifique : la formation de sauveteur secouriste du travail (SST). Cette formation est sanctionnée par le certificat de sauveteur secouriste du travail. (...)

SITE EDUSCOL : Portail national des professionnels de l'éducation

*« LA FORMATION AUX PREMIERS SECOURS EN MILIEU SCOLAIRE,
UN APPRENTISSAGE NECESSAIRE ET OBLIGATOIRE »*

Depuis plusieurs années, la formation aux premiers secours s'est développée dans les écoles et les établissements scolaires, tout d'abord pour des raisons de sécurité, mais aussi parce que l'expérience montre que la formation aux premiers secours a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion du risque ainsi que sur le développement de leur sens civique et sur la valorisation de leur propre image.

La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et la loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ont fixé, aux articles L.312-16 (santé) et L.312-13-1 (sécurité) du Code de l'éducation, les dispositions qui rendent obligatoires dans les établissements d'enseignement publics et privés sous contrat des premier et second degrés :

- la sensibilisation à la prévention des risques,
- l'information sur la mission des services de secours,
- **la formation aux premiers secours,**
- l'enseignement des règles générales de sécurité.

Chaque élève devient un acteur de sécurité civile à part entière, en obtenant les compétences décrites dans l'unité d'enseignement : Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ce qui, en cas d'accident, le positionne comme le premier maillon de la chaîne de secours. Il pourra dès lors démontrer ses capacités à mettre en œuvre une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.

<http://eduscol.education.fr/cid47505/formation-aux-premiers-secours.html>

TERMES ET DÉFINITIONS

Sont ici définis les concepts et termes utilisés dans le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «Prévention et secours civiques de niveau 1» et dans le présent référentiel pédagogique. Ces termes et définitions sont issus pour certains des normes françaises homologuées AFNOR NF X 50-750 et FD X 50-751.

Action de formation

Processus mis en œuvre, dans un temps déterminé, pour permettre d'atteindre un niveau de savoirs et/ou de savoir-faire constituant les objectifs pédagogiques de la formation. Au sens légal, les actions de formation financées par les autorités d'emploi se déroulent conformément à un programme. Celui-ci, établi en fonction d'objectifs pédagogiques préalablement déterminés, précise les moyens pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre et définit un dispositif permettant d'en suivre l'exécution et d'en apprécier les résultats.

Activité pédagogique

Types d'occupations que peuvent avoir les stagiaires et/ou le formateur. Il existe trois types d'activités pédagogiques :

- Activité de découverte : le stagiaire découvre ce qu'il sait déjà ou ne sait pas.
- Activité de démonstration : le formateur ou un autre émetteur (vidéo...) transmet un savoir.
- Activité d'application : les stagiaires appliquent ce qui vient de leur être démontré.

Apprenant, participant ou stagiaire

Participant à une action de formation. Personne engagée et active dans un processus d'acquisition ou de perfectionnement des connaissances et de leur mise en œuvre.

Apprentissage

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Dans le cas d'un processus pédagogique (cf. définition œuvre), l'apprentissage constitue l'ensemble des activités qui permet à une personne d'acquérir ou d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques, ou de développer des aptitudes.

Autorité d'emploi

L'Organisme ou l'association œuvrant pour la sécurité civile. L'UGSEL, en tant qu'organisme de formation pour dispenser les formations aux premiers secours, est l'autorité d'emploi des formateurs de l'enseignement catholique.

Cas concret

C'est une technique pédagogique qui constitue une des phases d'une séquence pédagogique. Il a pour objet de permettre aux participants de restituer leurs savoirs dans le cadre d'une situation d'accident simulé.

Certification des acquis de la formation

Procédure définissant les conditions de délivrance d'un certificat qui valide les acquis d'une formation.

Certificat de compétences

Document écrit, délivré par une autorité d'emploi dispensatrice de l'action de formation, sous contrôle de l'Etat, reconnaissant au titulaire un niveau de compétences vérifié par une évaluation

Démonstration pratique

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de permettre aux participants d'acquérir un ou plusieurs nouveau(x) savoir(s) et de faciliter leur compréhension.

DAE

Défibrillateur Automatisé Externe.

DEA

Défibrillateur Entièrement Automatique.

DSA

Défibrillateur Semi-automatique.

Etude de cas

C'est une technique pédagogique qui peut constituer une des phases d'une séquence pédagogique. Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des participants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour lancer l'acquisition des savoirs.

Evaluation de la formation

Action d'apprécier, à l'aide de critères définis préalablement, l'atteinte des objectifs pédagogiques et de formation d'une action de formation. Cette évaluation peut être faite à des temps différents, par des acteurs différents : stagiaire, formateur, autorité d'emploi...

Evaluation formative

L'évaluation formative a pour objet d'informer l'apprenant, puis le formateur, du degré d'atteinte des objectifs fixés. En d'autres termes, elle permet de vérifier, à l'occasion d'exercices d'application, l'atteinte de l'objectif spécifique, et par conséquent, le degré de progression du stagiaire vers l'objectif général.

Formateur

Personne exerçant une activité reconnue de formation qui comporte une part de face à face pédagogique et une part de préparation, de recherche et de formation personnelles au service du transfert des savoirs et du savoir-être.

Il doit mettre en œuvre toutes ses qualités personnelles, pédagogiques et techniques au service de l'apprentissage pédagogique des participants.

Formation continue

Activité ayant pour objet de permettre le maintien des acquis, l'actualisation et le perfectionnement des connaissances et l'acquisition de nouveaux savoirs, des citoyens acteurs de sécurité civile. Elle est obligatoire pour l'exercice des missions de sécurité civile.

Formation initiale

Ensemble des connaissances acquises en tant que stagiaire, avant de pouvoir exercer une activité ou tenir un emploi, dans le cadre du référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile.

MCE : Massage Cardiaque Externe

Nomenclature nationale de formation des acteurs de la sécurité civile

Structuration du système de référence des compétences des citoyens acteurs de sécurité civile.

Objectif de formation

Compétence(s) à acquérir, à améliorer ou à entretenir, exprimée(s) initialement par les commanditaires et/ou les formés. Il sert à évaluer les effets de la formation.

Objectif général

Enoncé d'intention relativement large. Il décrit la situation qui existera en fin d'action de formation.

Objectif intermédiaire

Enoncé d'intention, plus réduit, intermédiaire entre l'objectif général et les objectifs spécifiques. Il décrit les capacités qu'aura le stagiaire à la fin de la partie concernée en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être.

Objectif pédagogique

Capacité(s) que le formé doit avoir acquise(s) à l'issue d'une action de formation, définie(s) par le formateur, à partir d'un objectif de formation. L'objectif pédagogique sert à construire et à conduire l'action de formation, et à évaluer les capacités acquises.

Objectif spécifique

Enoncé d'intention relatif à la modification du comportement de l'apprenant après une séquence pédagogique. Il décrit de façon précise la capacité qu'aura le stagiaire à la fin de la séquence.

Organisation de la formation

Agencement des différentes actions de formations du point de vue matériel et pédagogique.

Organisme de formation

Les organismes habilités et les associations agréées pour enseigner les formations aux premiers secours. Il s'agit également des organismes de formation agréés par le ministre chargé de la sécurité civile, ou son représentant, pour dispenser les formations de sécurité civile.

Outils pédagogiques

Moyens, aides formalisés pour augmenter l'efficacité technique pédagogique.

Partie pédagogique

Élément correspondant au thème travaillé dans le cadre d'un objectif intermédiaire. Elle permet de repérer rapidement le thème traité à tout moment de la formation. Elle est la subdivision du scénario pédagogique.

Pédagogie active

Méthode d'enseignement consistant à faire acquérir au formé des connaissances, des capacités, à son initiative et par son activité propre. La situation pédagogique suggère au formé des questions dont le traitement lui apporte une expérience et un acquis supplémentaires. La pédagogie active prend appui sur la motivation du formé et provoque son désir d'action et d'activité.

Pré requis

Acquis préliminaires, nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée.

PLS

Position Latérale de Sécurité.

Processus pédagogique

Mécanismes, systèmes, modes d'organisation et dispositions pédagogiques, mis en place par un organisme de formation agréé par le ministère chargé de la sécurité civile, permettant à un individu d'acquérir une unité d'enseignement de sécurité civile. Il peut s'agir d'apprentissage, de compagnonnage, d'autoformation, de tutorat, de formation à distance, de formation initiale ou continue...

Programme de formation

Descriptif écrit et détaillé des contenus de formation planifiés. Il respecte une progression pédagogique liée aux objectifs de formation à atteindre.

Public

Qualité et nombre des participants (minimum et maximum).

RCP

Réanimation Cardio-pulmonaire.

Référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile

Le référentiel national « Emplois/Activités » de sécurité civile est une structuration de synthèse sur l'activité professionnelle attendue et décline les missions, fonctions, emplois et activités en lien avec l'environnement interne et externe de la sécurité civile en France.

Référentiel national de « Compétences » de sécurité civile

Le référentiel national de compétences de sécurité civile est directement issu du référentiel national « Emplois/Activités ». Il décline l'ensemble des connaissances et attitudes professionnelles nécessaires pour exercer une activité ou occuper un emploi.

Référentiel national de « Pédagogie » de sécurité civile

Le référentiel national de pédagogie de sécurité civile décrit les objectifs de formation et les moyens nécessaires pour atteindre ces derniers. Il est indispensable pour évaluer les acquis du participant à l'entrée, pendant et à la sortie d'un processus pédagogique.

Référentiel national de « Missions » de sécurité civile

Le référentiel national de missions de sécurité civile fixe la doctrine opérationnelle, afin de définir les moyens humains et matériels, conduisant à leur modalité d'organisation et à leur mise en œuvre, pour apporter une réponse adaptée à une action de sécurité civile.

Responsable de formation

Chez le dispensateur de formation, personne chargée de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de l'action de formation.

SAMU

Service d'Aide Médicale Urgente.

Savoir

Ensemble des connaissances théoriques et pratiques.

Savoir-être

Terme communément employé pour définir un savoir-faire relationnel, c'est à dire, des comportements et attitudes attendus dans une situation donnée.

Savoir-faire

Mise en œuvre d'un savoir, de techniques et d'une habileté pratique maîtrisée dans une réalisation spécifique.

Scénario pédagogique

Telle une partition de musique, le scénario pédagogique guide le formateur au cours de sa formation. Il récapitule les éléments indispensables (objectifs, progression pédagogique, durées...). Il n'exclue pas les documents, les notes... de la part de l'équipe pédagogique. Il doit être suffisamment précis pour diriger le formateur mais suffisamment simple pour être facilement lisible et accessible. Il est le fruit de la déclinaison de l'objectif pédagogique général de la formation.

Séquence pédagogique

Unité pédagogique élémentaire constitutive d'une partie et permettant d'atteindre un des objectifs fixés par le programme. Elle correspond à toutes les activités et tous les moyens pédagogiques qui se déroulent dans le cadre d'un objectif spécifique.

Session de formation

Période de formation planifiée dans le temps, organisée pour un groupe selon des objectifs correspondant à des besoins collectifs.

SNA :

Signal National d'Alerte

Support pédagogique

Moyen matériel utilisé dans le cadre d'une méthode pédagogique : transparents, référentiel national, tableau blanc, rétroprojecteur, mannequins de simulation...

Techniques pédagogiques

Procédés, démarches à suivre selon un certain ordre qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : Etude de cas, démonstration pratique... La technique pédagogique répond à une activité pédagogique.

Trigramme

Codification abrégée d'un module. Exemple : « PAE » Pédagogie Appliquée aux Emplois/activités.

Unité d'enseignement (UE)

Élément de base d'une unité de module de formation.

Chapitre 2

La formation

« Prévention et Secours Civiques de niveau 1 »

LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Les techniques pédagogiques sont tous les procédés et démarches à suivre selon un certain ordre, qui permettent de mettre en œuvre les méthodes pédagogiques. Exemples : Etude de cas, démonstration pratique...

La technique pédagogique répond à une activité pédagogique. Le formateur trouvera dans ce chapitre, une description des différentes techniques pédagogiques applicables au cours de l'enseignement de PSC 1, à savoir :

- **L'étude de cas**
- **Les questions / réponses**
- **La démonstration pratique ou démonstration miroir**
- **L'apprentissage**
- **Les cas concrets**

Ces différentes techniques pédagogiques permettent aux formateurs d'animer les séquences pédagogiques fixées dans le scénario pédagogique PSC 1 défini dans le présent référentiel. Elles répondent aux différentes activités pédagogiques pour faciliter l'acquisition des connaissances et des savoir-faire par les apprenants.

Ainsi, afin de faire le point sur les connaissances des apprenants et celles qu'ils devront acquérir, le formateur aura recours à une technique pédagogique de découverte telle que :

- **L'étude de cas**
- **Les questions réponses**

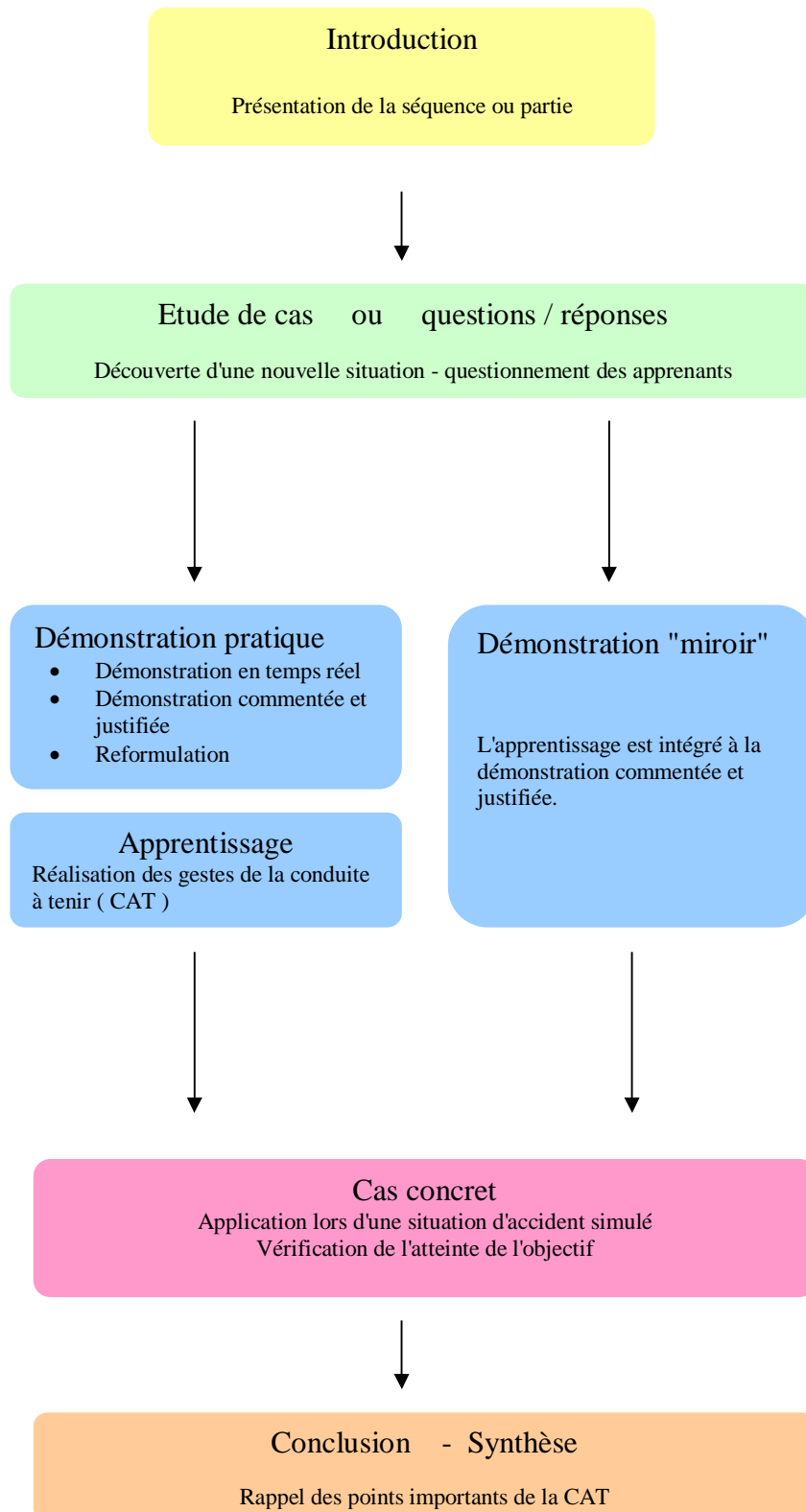
Pour les techniques pédagogiques propices à l'apprentissage, le formateur utilisera :

- **La démonstration pratique**
- **L'apprentissage**

Et afin de permettre aux apprenants de mettre en œuvre les savoirs et savoir-faire acquis durant la formation, le formateur organisera une activité d'application dans un contexte d'accident simulé :

- **Le cas concret**

Schéma général d'une séquence pédagogique



LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Etude de cas	<p>Présente une situation réelle en utilisant si nécessaire un transparent, un film vidéo ou autre.</p> <p>Demande aux participants ce que la situation évoque pour eux, et ce qu'ils feraient en pareil cas.</p> <p>Clarifie en précisant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les signes, - les risques, - le résultat attendu de l'action de secours <p>OBJECTIF de l'action de secours.</p>	<p>Ecoute et observe</p> <p>Evoque son vécu, ses représentations, ses connaissances.</p> <p>Indique, avec son expérience et ses connaissances, ce qu'il aurait réalisé.</p>	Faire le point sur les connaissances acquises et celles qui sont à acquérir.	5 min

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Questions / réponses	<p>Enonce le thème de la partie et utilise des supports visuels pour présenter la nouvelle situation et amener les participants à s'exprimer.</p> <p>Pose des questions pertinentes de façon à susciter des réactions.</p> <p>Fait une synthèse des réponses à partir de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce qui est observable (le constat) - les incidences (les hypothèses) - Les actions attendues (la remédiation) <p>Présente l'objectif de la séquence.</p>	<p>Ecoute et observe</p> <p>Répond aux questions en faisant appel à son vécu, ses représentations, ses connaissances.</p> <p>Exprime ce qu'il ferait en pareille situation</p>	Faire le point sur les Connaissances des participants et transmettre d'autres savoirs.	5 min

(1) Les durées figurant dans cette colonne sont **indicatives**.

LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Démonstration pratique 1- Démonstration en temps réel.	Présente tout ou partie de la CAT (2) comme elle est réalisée en réalité, sans commentaire.	Observe	Acquérir le « savoir ». « J'apprends quand je vois ».	3 à 5 min
	Si la démonstration se réduit à un seul geste de secours, il est essentiel que ce dernier soit précédé du geste d'examen qui conduit à le réaliser. Demande aux participants d'identifier les principales étapes de la CAT. Montre lentement le ou les geste(s) de secours nouveau(x) en indiquant le comment et le pourquoi, en justifiant les points clefs de la Technique.	Répond à la question. Observe et écoute.	Identifier les étapes de la conduite à tenir. Identifier le geste nouveau. « J'apprends quand je vois et j'entends ».	5 à 10 min (1)
3- Reformulation.	Refait le(s) geste(s) guidé par un participant et répond aux questions.	Guide le formateur et peut l'interroger.	« J'apprends quand je dis ».	2 min

(1) Les durées figurant dans cette colonne sont **indicatives**

(2) La présentation globale d'une CAT peut être montrée en vidéo.

LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
<p>1-Démonstration commentée et justifiée. « en miroir » <i>apprentissage intégré</i></p>	<p>Organise la salle et les binômes pour permettre aux apprenants d'exécuter les gestes en même temps que lui.</p> <p>Réalise lentement les gestes de la CAT en précisant :</p> <p style="text-align: center;">Le quand Le comment Le pourquoi</p> <p>Demande aux apprenants de refaire le geste.</p> <p>Corrige les erreurs, rappelle le quand, le comment et le pourquoi.</p> <p>Régule auprès de l'ensemble du groupe puis demande aux apprenants d'inverser les rôles.</p> <p>Rappelle les points clés</p>	<p>Ecoute et se positionne en fonction des consignes du formateur: Une victime, un sauveteur.</p> <p>Réalise les gestes en tant que sauveteur, guidé par le formateur.</p> <p>Entend les consignes du formateur en tant que victime et se laisse faire par le sauveteur.</p> <p>Répète les gestes en corrigeant ses erreurs.</p> <p>Inverse les rôles avec son partenaire.</p> <p>Ecoute.</p>	<p style="text-align: center;">Acquérir le « savoir » et le « savoir-faire ».</p> <p style="text-align: center;">« J'apprends quand je vois, j'entends et je fais ».</p>	15 à 20 min

(1) Les durées figurant dans cette colonne sont **indicatives**.

LES TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Apprentissage	<p>Demande aux participants de refaire le ou les nouveaux geste(s), puis l'ensemble de la CAT.</p> <p>Pour cela, leur demande de se regrouper par 2 ou 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un participant joue le rôle du sauveteur, - un participant joue le rôle de la victime (sauf si un mannequin est nécessaire), - le dernier observe et évalue l'action. 	<p>Refait le ou les gestes nouveau(x).</p> <p>Passé successivement comme sauveteur, victime et évaluateur.</p>	<p>Acquérir le « savoir-faire ».</p> <p>« J'apprends quand je dis et je fais ».</p>	5 à 20 min

Technique	Comment ?		Finalité	Durée indicative (1)
	Formateur	Formé		
Cas concret	<p>Met le participant en situation de sauveteur.</p> <p>Recrée un environnement et demande au participant de mettre en œuvre la conduite à tenir.</p> <p>Évalue la prestation du participant en insistant sur les points clés.</p>	<p>Réalise la totalité de la conduite à tenir en tenant compte de l'environnement dans lequel la situation est jouée.</p> <p>Analyse sa prestation avec le formateur et les autres participants.</p>	<p>Acquérir le « savoir-être ».</p> <p>Permet de vérifier l'atteinte de l'objectif pédagogique et la finalité du geste.</p>	5 à 6 min par cas.

- Les durées partielles figurant dans cette colonne sont **indicatives**.

Programme de l'Unité d'enseignement « Protection et Secours Civiques de niveau 1 »

PSC 1

Durée : 7 heures minimum

Présentation de la formation	Durée : 0H05
Partie 1 : La Protection	Durée : 0H10
Séquence 1 : La protection	durée : 0H04
Séquence 2 : Le dégagement d'urgence (cas particulier)	durée : 0H06
Partie 2 : L'alerte	Durée : 0H15
Séquence 1 : L'alerte des secours	durée : 0H05
Séquence 2 : L'alerte et la protection des populations	durée : 0H10
Partie 3 : Obstruction des voies aériennes par un corps étranger	Durée : 0H45
Séquence 1 : l'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez l'adulte et l'enfant	durée : 0H30
Séquence 2 : L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez le nourrisson	durée : 0H15
Partie 4 : Les hémorragies externes	Durée: 0H25
Séquence 1 : La compression locale	durée : 0H22
Séquence 2 : Conduites à tenir particulières	durée : 0H03
Partie 5 : Les Plaies	Durée: 0H15
Séquence 1 : Les plaies graves et les plaies simples	durée : 0H15
Partie 6 : Les brûlures	Durée: 0H15
Séquence 1 : Les brûlures graves et les brûlures simples	durée : 0H15
Partie 7 : Le traumatisme	Durée: 0H15
Séquence 1 : Le traumatisme des os et des articulations	durée : 0H15
Partie 8 : Le malaise	Durée: 0H20
Séquence 1 : la victime se plaint d'un malaise	durée : 0H20
Partie 9 : Cas concrets	Durée: 0H40
Séquence 1 : Cas concrets de synthèse	durée : 0H40
Partie 10 : La perte de connaissance	Durée: 0h45
Séquence 1: La position latérale de sécurité	durée : 0H45
Partie 11: L'arrêt cardiaque	Durée: 1H40
Séquence 1: La réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson	durée : 1H40
Partie 12: Synthèse	Durée: 1H10
Séquence 1 : Cas concrets de synthèse	durée : 1H05
Séquence 2 : Bilan	durée : 0H05

Partie 1 : La Protection

Durée : 0 H 10

Séquence 1 : La protection

Référence 1.1

durée : 4 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'écarter ou de supprimer le danger pour assurer sa protection, celle de la victime et des autres personnes.

Conditions de réalisation :

Lors des cas concrets, une victime est exposée à un danger contrôlable. Le stagiaire en situation de sauveteur évitera le suraccident.

Critères de réussite :

- L'approche de la zone est prudente.
- La suppression du danger est immédiate et permanente.
- Le sauveteur ne s'expose pas ou n'expose pas d'autres personnes au danger.

Justifications

- Afin d'éviter toute exposition à un danger qui pourrait lui être préjudiciable et compromettre son action de secours, le sauveteur doit tout mettre en œuvre pour assurer sa sécurité, celle de la victime et des tiers.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	4'	<ul style="list-style-type: none">- Photo ou vidéo- Tableau	<p>A partir de différentes diapositives, faire préciser les principales causes des dangers, les conséquences et l'objectif de l'action de secours.</p> <p>Face à un danger persistant :</p> <ul style="list-style-type: none">o Repérer le danger « Existe-t-il un danger, et où est-il ? ».o Identifier les personnes exposées « Qui est exposé au danger ? ».o Le danger est-il contrôlable sans risque pour le sauveteur ? « Avec quoi et avec qui assurer la protection des personnes exposées ? ».o Mettre en œuvre la protection : contrôle du danger, écarter les personnes exposées, balisage...

Séquence 2 : Le dégagement d'urgence (cas particulier)		Référence 1.2	durée : 6 minutes
<p>Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire connaîtra les principes d'un dégagement d'urgence d'une victime exposée à un danger non contrôlable.</p> <p>Justifications : Les premiers gestes de secours ne sont réalisables par le sauveteur que si la victime se trouve dans un endroit sûr.</p>			
Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Commentaires seuls	6'	<ul style="list-style-type: none"> - Photo ou vidéo - Planches explicatives - Tableau 	<p>A partir d'une situation où une victime est soumise à un danger, réel, immédiat et non contrôlable.</p> <p>Insister sur la phase d'observation.</p> <p>Préciser qu'il faut agir en tenant compte de ses capacités physiques, si possible en se faisant aider, sans se mettre en danger.</p> <p>Le formateur pourra éventuellement proposer aux apprenants une mise en situation avec réalisation d'un dégagement d'urgence dans un environnement sécurisé.</p>

Partie 2 : L'alerte**Durée : 0 H 15**

Séquence 1 : L'alerte des secours

Référence 2.1

durée : 10 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de transmettre au service de secours d'urgence adapté les informations nécessaires à son intervention.

Conditions de réalisation :

Tout au long de la formation, lors des situations d'apprentissage ou des cas concrets, le stagiaire en situation de sauveteur contactera le service d'urgence adapté pour transmettre les informations nécessaires.

Critères de réussite :

- Décrire et évaluer la situation, les dangers, les risques.
- Connaître le numéro du service de secours adapté.
- Donner les informations nécessaires à l'intervention des services de secours.

Justifications :

- La transmission de l'alerte permet la mise en œuvre la plus rapide possible des moyens de secours les plus adaptés.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Questions / réponses	10'	<ul style="list-style-type: none">- Photo ou vidéo- Planches explicatives- Tableau	<p>Interroger les participants sur leurs connaissances des services de secours.</p> <p>Rappeler le numéro et préciser le rôle de chacun des services d'urgence : le 15, le 18 et le 112.</p> <p>A partir de visuels représentant une situation d'accident, amener les participants à:</p> <ul style="list-style-type: none">- Observer et analyser une situation d'accident ;- Choisir le service de secours adapté ;- Préciser le message d'alerte.

Séquence 2 : L'alerte et la protection des populations		Référence 2.2	durée : 5 minutes
<p>Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable, après avoir identifié le Signal National d'Alerte (SNA), d'indiquer les principales mesures de protection à prendre.</p> <p>Conditions de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le formateur fait écouter aux participants le signal national d'alerte (SNA). <p>Critères de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir reconnaître le signal national d'alerte (SNA) et le signal de fin d'alerte - Connaître les mesures de protection ; se mettre à l'abri, se confiner, s'informer au moyen de la radio ou de la télévision. <p>Justifications :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion d'un signal national d'alerte (SNA) est une mesure exceptionnelle, destinée à prévenir la population d'un danger grave, susceptible de porter atteinte à leur intégrité physique. Le déclenchement d'un SNA impose la mise en œuvre de mesures de protection simples et efficaces. 			
Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Questions / Réponses Commentaires	5'	<ul style="list-style-type: none"> - Photos ou vidéo - Planches explicatives - Tableau - CD 	<p>Préciser la durée du SNA et du signal de fin d'alerte.</p> <p>Informers les apprenants des essais réalisés le premier mercredi de chaque mois. Le signal dure alors 30 secondes seulement pour ne pas être confondu avec le SNA.</p> <p>Développer les mesures de protection.</p> <p>Cas particulier du signal d'alerte propre aux aménagements hydrauliques.</p>

Partie 3 : Obstruction des voies aériennes par un corps étranger

Durée : 0 h 45

Séquence 1 : l'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez l'adulte et l'enfant

Référence : 3.1

durée : 30 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'identifier une obstruction partielle ou totale des voies aériennes chez l'adulte et l'enfant et de réaliser les techniques de désobstruction adaptées.

Conditions de réalisation : Les gestes réalisés entre les participants **sont mimés**.

Critères de réussite :

- Constatation précise de l'obstruction partielle ou totale.
- Enchaînement éventuel des gestes de secours.
- Le sauveteur reconforte la victime et prend un avis médical.

Justifications

L'action de secours rapidement réalisée permet d'éviter l'aggravation de l'état de la victime.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas Ou Questions réponses	3'	- Photo ou vidéo - Tableau	A partir d'une photo, demander aux participants : - d'identifier les signes d'une obstruction des voies aériennes ; - de préciser les risques , les causes ; - d'indiquer le résultat attendu de l'action de secours. Synthétiser la production du groupe et annoncer l'objectif.
Démonstration commentée justifiée ou Démonstration en miroir (claques dans le dos)	5' ou 10'	- Planches explicatives ou équivalent.	Démontrer et expliquer les claques dans le dos (Cf. FT n°4). Différencier les signes de l'obstruction partielle et de l'obstruction totale. Justifier l'absence de gestes en cas d'obstruction partielle en insistant sur les risques d'aggravation.

Reformulation			Préciser la technique pour l'enfant. Expliquer l'intérêt des claques dans le dos. Insister sur les points clés.
Apprentissage du geste Si DCJ au lieu de DCJ « miroir »	5'		Rappeler que tous les gestes entre les participants sont mimés.

Démonstration commentée et justifiée ou Démonstration en miroir (compressions abdominales) Reformulation	5' ou 10'	- Planches explicatives ou équivalent. - Arbre de décision	Démontrer et expliquer les compressions abdominales (Cf. FT n°5). Expliquer l'intérêt des compressions abdominales. Insister sur les points clés. Préciser la conduite à tenir si la victime perd connaissance.
Apprentissage du geste Si DCJ au lieu de DCJ « miroir »	5'		Rappeler que tous les gestes entre les participants sont mimés.
Démonstration commentée justifiée ou Démonstration en miroir (personne obèse et femme enceinte)	3' ou 6'	- Planches explicatives ou équivalent.	Démontrer et expliquer les conduites particulières dans ces 2 cas (Cf. FT n°6). Expliquer l'intérêt des compressions thoraciques. Insister sur les points clés.
Apprentissage du geste Si DCJ au lieu de DCJ « miroir »	3'		Rappeler que tous les gestes entre les participants sont mimés.
Cas concret	5'		Claques dans le dos efficaces.

Lors des phases explicatives, le moniteur fera le lien avec les réponses des participants lors de l'activité de découverte.

Séquence 2 : L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger chez le nourrisson		Référence : 3.2	durée : 15 minutes
<p>Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'identifier une obstruction partielle ou totale des voies aériennes chez le nourrisson et de réaliser les techniques de désobstruction adaptées.</p> <p>Conditions de réalisation : Les gestes réalisés sur les mannequins nourrissons sont réels (intensité).</p> <p>Critères de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement des gestes de secours, en conformité avec le référentiel PSC 1. - Demander un avis médical. <p>Justifications</p> <p>L'action de secours rapidement réalisée permet d'éviter l'aggravation de l'état de la victime.</p>			
Démonstration commentée justifiée (claques dans le dos et compressions thoraciques)	3'	- Planches explicatives ou équivalent. Mannequins nourrissons Arbre de décision	Démontrer et expliquer les claques dans le dos puis les compressions thoraciques (Cf. FT n°6). Insister sur le maintien du nourrisson. Justifier les compressions thoraciques en précisant pourquoi le geste est différent par rapport à l'enfant et l'adulte. Insister sur les points clés. Préciser la conduite à tenir si le nourrisson perd connaissance.
Reformulation			
Apprentissage	12'	Mannequins nourrissons	Chaque participant réalise l'enchaînement des gestes de secours.
Cas concret			Cas concret réalisé en fin de formation.

Partie 4 : Les hémorragies externes

Durée: 0 H 25

Séquence 1 : La compression locale

Référence : 4.1

durée : 22 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de réaliser une compression locale de l'endroit qui saigne afin d'arrêter le saignement.

Conditions de réalisation : La victime, jouée par un participant ou un assistant de formation, présente un saignement abondant, simulé à l'aide d'un maquillage.

Critères de réussite :

- Comprimer directement l'endroit qui saigne en se protégeant les mains si possible.
- Allonger ou demander à la victime de s'allonger.
- Se libérer, si nécessaire, en remplaçant la main qui comprime par un pansement compressif. La substitution est rapide, le tissu est propre, il recouvre complètement la plaie et est maintenu par un lien large. La compression est permanente.
- Donner ou faire donner l'alerte.
- Surveiller l'arrêt du saignement et parler à la victime, la rassurer.
- Protéger la victime contre le froid, les intempéries et surveiller les signes d'aggravation circulatoire (sueurs abondantes, froid, pâleur intense).

Justifications

La compression des vaisseaux sanguins au niveau d'une plaie arrête le saignement.

La position allongée retarde ou empêche l'installation d'une détresse liée à la perte importante de sang.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	- Photo ou vidéo - Tableau	A partir d'une diapositive, demander aux participants : - d'identifier le saignement abondant (signes) ; - de préciser les risques , les causes ; - d'indiquer le résultat attendu de l'action de secours.

<p>Démonstration commentée et justifiée</p> <p>(compression directe et pansement compressif)</p> <p>Reformulation</p>	12'	<p>Victime simulée, maquillage</p> <p>Gants ou sac plastique</p> <p>Tapis de sol</p> <p>Couverture</p> <p>Téléphone</p> <p>Tissu propre (en nombre)</p> <p>Arbre de décision</p>	<p>Montrer et expliquer l'ensemble de la conduite à tenir.</p> <p>Préciser que la compression directe de la plaie qui saigne, avec la main, est la technique la plus simple et la plus efficace pour arrêter un saignement.</p> <p>Insister sur les mesures de protection.</p> <p><u>Préciser la conduite à tenir en cas de contact avec le sang d'une victime.</u></p> <p>Indiquer que le sauveteur remplace la compression manuelle par un pansement compressif s'il doit se libérer (alerte)</p> <p>Indiquer les principes de mise en place d'un pansement compressif et préciser qu'à certains endroits sa mise en place n'est pas possible. Ex : cou, tête, thorax ou abdomen.</p> <p>Rappeler les points clés de la compression locale</p>
Apprentissage	5'		Demander aux participants de réaliser l'ensemble de la conduite à tenir : compression directe et pansement compressif.

Séquence 2 : Conduites à tenir particulières		Référence : 4.2	durée : 3 minutes
<p>Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable, devant un saignement du nez ou d'un orifice naturel, ou devant une victime qui vomit ou crache du sang, de réaliser la conduite à tenir adaptée à la situation afin d'éviter toute aggravation.</p> <p>Conditions de réalisation : Le formateur montre la conduite à tenir en cas de saignement de nez</p> <p>Critères de réussite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le geste permet l'arrêt du saignement du nez - Alerter, mettre au repos et conserver, si possible, les rejets si la victime vomit ou crache du sang. <p>Justifications Si un saignement persiste, par le nez ou un orifice naturel, ou si la victime vomit ou crache du sang, le sauveteur doit impérativement demander un avis médical.</p>			
Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Commentaires et démonstration	3'		<p>Montrer puis <u>faire exécuter sur soi-même</u> le geste en cas de saignement de nez.</p> <p>Indiquer l'action du sauveteur en présence d'une personne qui vomit ou crache du sang.</p>

Partie 5 : Les Plaies.**Durée : 0 H 15**

Séquence 1 : Les plaies graves et les plaies simples

Référence : 5.1

durée : 15 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'identifier les signes de gravité d'une plaie et d'agir en conséquence dans l'attente éventuelle des secours.

Conditions de réalisation : L'étude de cas présente une plaie grave.

Critères de réussite :

- Identifier la gravité de la plaie.
- Différencier la plaie simple de la plaie grave.
- Réaliser la conduite à tenir adaptée.

Justifications :

Le sauveteur doit savoir identifier la gravité d'une plaie et réaliser la conduite adaptée afin d'éviter toute aggravation de l'état de la victime. La mise en position d'attente permet de prévenir les détresses et d'éviter les complications.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	<ul style="list-style-type: none">- Photo ou vidéo- Tableau	<p>A partir d'une photo et du vécu, amener les participants à :</p> <ul style="list-style-type: none">- Identifier les signes de gravité d'une plaie, les causes.- Indiquer les risques d'une plaie grave et d'une plaie simple.- Préciser l'action de secours attendue.

<p>Démonstration commentée et justifiée</p> <p>Reformulation</p> <p>Commentaires seuls</p>	<p>10'</p>	<p>Planches explicatives ou équivalent. Couverture Téléphone Arbre de décision</p> <p>Supports visuels éventuellement</p>	<p>A partir de la production du groupe lors de l'étude de cas :</p> <p>Montrer l'ensemble de la conduite à tenir face à une personne consciente qui présente une plaie grave à l'abdomen. Puis la position d'attente pour une personne consciente qui présente une plaie grave au thorax.</p> <p>Préciser les conduites à tenir face aux plaies graves suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec corps étranger - Plaie à l'œil - Autres localisations. <p>Expliquer les gestes à réaliser face à une plaie simple en insistant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lavage des mains du sauveteur - Le nettoyage de la plaie - Les conseils à la victime en l'absence de vaccination antitétanique valide ou l'apparition d'autres signes aggravants
<p>Application</p>			<p>Lors des cas concrets</p>

Partie 6 : Les brûlures.**Durée : 0 H 15**

Séquence 1 : Les brûlures graves et les brûlures simples

Référence : 6.1

durée : 15 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de réaliser le plus tôt possible la conduite à tenir devant une personne qui présente une brûlure, puis d'en identifier sa gravité afin de recourir à un avis médical.

Conditions de réalisation : L'étude de cas présente une brûlure grave.

Critères de réussite :

- Arrosage immédiat.
- Identifier la gravité d'une brûlure.
- Différencier la brûlure grave de la brûlure simple.
- Réaliser la conduite à tenir adaptée.

Justifications :

En refroidissant une brûlure, le sauveteur limite son extension, ses conséquences et la douleur.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	Photo ou vidéo Tableau	A partir d'une photo, vidéo, et du vécu, amener les participants à : <ul style="list-style-type: none">- identifier les signes de gravité d'une brûlure, les causes ;- indiquer les risques d'une brûlure grave et d'une brûlure simple ;- préciser l'action de secours attendue.

Partie 7 : Le traumatisme.**Durée : 0 H 15**

Séquence 1 : Le traumatisme des os et des articulations

Référence : 7.1

durée : 15 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'éviter toute mobilisation d'une victime consciente qui présente un traumatisme des os ou des articulations, en attendant l'arrivée des secours.

Justifications :

Toute mobilisation d'une personne ayant subi un traumatisme des os ou des articulations pourrait entraîner des complications neurologiques, respiratoires ou circulatoires.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	Photo ou vidéo Tableau	A partir d'une photo et du vécu, amener les participants à : <ul style="list-style-type: none"> - définir le traumatisme, ses causes ; - indiquer les risques ; - préciser l'action de secours attendue.
Commentaires seuls	10'	Planches explicatives ou équivalent	A partir des réponses Souligner la conduite à tenir : ne pas mobiliser la victime. Insister sur les risques de séquelles graves en cas de mobilisation de la victime et préciser que lorsque le choc se situe au niveau de la colonne vertébrale, une atteinte de la moelle épinière est possible. Préciser que lorsque le choc se situe au niveau de la tête, du thorax ou de l'abdomen, une atteinte des organes sous-jacents est possible , dont les signes peuvent se révéler secondairement (perte de connaissance, vomissements, maux de tête, somnolence, douleur abdominale, agitation ...) Aborder 2 conduites à tenir <ul style="list-style-type: none"> - La victime est consciente et présente <u>immédiatement</u> des signes. - La victime est consciente et ne présente pas <u>de signes immédiats</u> Préciser que si la victime a perdu connaissance il faut agir en conséquence (autre partie de la formation)
Application			Lors des cas concrets

Partie 8 : Le malaise

Durée : 0 H 20

Séquence 1 : la victime se plaint d'un malaise

Référence : 8.1

durée : 20 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable, d'installer en position d'attente une personne présentant des signes de malaise afin d'éviter l'aggravation de son état, de lui poser les questions essentielles puis de recourir à un avis médical pour transmettre les renseignements utiles à sa prise en charge.

Conditions de réalisation. Au cours d'une situation simulée, un assistant de formation ou un participant présente un malaise.

Critères de réussite :

- La mise au repos est immédiatement proposée.
- Les questions essentielles sont posées à la victime ou son entourage: « Depuis combien de temps ? – Est-ce la première fois ? – Prenez-vous des médicaments ? – Avez-vous été malade, hospitalisé ou subi un traumatisme récemment ? - quel âge avez-vous ? ».
- Demande sans attendre un avis médical et retransmet de façon précise les réponses obtenues et ses observations.
- Respecte les recommandations données par les secours médicalisés.

Justifications : La mise au repos est immédiate pour éviter l'aggravation de l'état de la victime et l'alerte doit être précoce. Mais afin de demander un avis médical, le sauveteur doit pouvoir informer correctement le médecin des troubles observés ou exprimés par la victime ainsi que les réponses aux questions essentielles.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	Photo ou vidéo Tableau	<p>A partir d'une photo présentant une personne victime d'un malaise, amener les participants à reconnaître une situation de malaise en leur demandant de préciser :</p> <ul style="list-style-type: none">- les signes ;- les risques ;- le résultat attendu de l'action de secours. <p>Faire une synthèse des réponses en partant d'une définition du malaise. Insister sur les causes : maladies, intoxications, allergies ...</p>

Démonstration commentée et justifiée	10'	Planches explicatives ou équivalent Téléphone	<p>Le formateur montrera l'action de secours à réaliser devant une personne consciente qui présente une douleur serrant la poitrine.</p> <p>Insister sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise au repos immédiate ; - l'observation des signes ; - les questions à poser à la victime et / ou son entourage ; - la transmission des informations lors de l'alerte. <p>Indiquer les autres signes de malaise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Douleur abdominale intense - Difficulté à respirer ou à parler - Des sueurs abondantes, une sensation de froid, ou une pâleur intense - Signe(s) soudain(s) : Paralyse/Faiblesse/Déformation de la face/Perte de vision , d'équilibre /Difficulté de langage/Mal de tête/ Chute inexplicquée/ Instabilité à la marche <p>Préciser que la conduite à tenir est la même.</p> <p>Envisager les cas particuliers : traitements médicamenteux, sucre. Préciser la conduite à tenir.</p>
Synthèse	5'	Arbre de décision	Reprendre les points essentiels de la conduite à tenir en cas de signes de malaise.
Application			Lors des cas concrets

Remarque : Le formateur doit insister sur le fait qu'il ne faut négliger aucun signe, même le plus fugace ou anodin en apparence.

Partie 9 : Cas concrets

Durée : 0 H 40

Séquence 1 : Cas concrets de synthèse

Référence : 9.1

durée : 40 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Conditions de réalisation. Au cours d'un cas concret portant sur les parties 3, 5, 6, 7 et 8, une personne simule une victime. Un apprenant joue le rôle du sauveteur.

Critères de réussite :

- Agir en toute sécurité.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Réaliser les gestes de secours conformément au référentiel national de prévention et secours civiques de niveau 1 « PSC 1 », pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime.

Justifications : La réalisation des gestes de secours avant l'arrivée des secours permet de limiter l'aggravation de l'état de la victime.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concrets	40'	Matériel de maquillage Tapis de sol Couverture. Téléphone Fiches cas concrets Fiches d'évaluation	En utilisant une fiche d'évaluation, analyser l'action de secours réalisée avec les participants. Apporter les corrections nécessaires. L'alerte est réalisée par le sauveteur. <u>Envisager les cas concrets suivants :</u> <ul style="list-style-type: none">- Un adulte qui s'étouffe- Un nourrisson s'étouffe- Une victime qui présente une hémorragie externe- Une victime qui présente un malaise (envisager 2 cas différents)- Une victime consciente qui présente une plaie grave.- Une victime qui présente une brûlure grave

Partie 10 : La perte de connaissance

Durée : 0 H 45

Séquence 1: La position latérale de sécurité

Référence : 10.1

durée : 45 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'assurer la liberté des voies aériennes d'une personne inconsciente qui respire et de l'installer en P.L.S en attendant l'arrivée des secours.

Conditions de réalisation. Un assistant de formation ou un participant, allongé sur le dos simule une victime inconsciente qui respire.

Critères de réussite :

- S'assurer de l'état d'inconscience de la victime et demander de l'aide
- Libérer les voies aériennes, prudemment et vérifier la présence de respiration
- Positionner doucement la victime sur le côté en position stable.
- Alerter les secours et suivre leurs consignes.
- Couvrir et contrôler la respiration de la victime.

Justifications : La mise en position latérale de sécurité permet de maintenir libres les voies aériennes pour faciliter la respiration et de favoriser l'écoulement des liquides vers l'extérieur.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Etude de cas	5'	Photo ou Vidéo Tableau	A partir d'une photo présentant une personne inanimée, amener les participants à s'exprimer sur : - Signes – Risques – <u>Résultat attendu de l'action de secours</u> Faire une synthèse des réponses en complétant si besoin et annoncer l'objectif de l'action de secours.
Démonstration en temps réel	3'	Couverture téléphone	Le moniteur réalise l'ensemble de la conduite à tenir devant une personne inconsciente qui respire. La respiration de la victime est clairement perceptible.

Démonstration commentée et justifiée ou Démonstration « en miroir »	5'	<u>Coupe de tête</u> Mannequin(s) nourrisson(s) Planches explicatives ou équivalent	Quelle que soit la technique pédagogique choisie (DCJ et phase d'apprentissage ou démonstration miroir) la séquence sera découpée en 2 parties. Partie 1 Bilan Conscience + LVA + Bilan Respiration -Montrer, expliquer et justifier comment apprécier l'inconscience, assurer la libération des voies aériennes et apprécier la respiration. Cf. Fiche technique n°8 - Utiliser la coupe de tête Montrer que pour le nourrisson la démarche est particulière pour l'appréciation de l'inconscience et la libération des voies aériennes. Synthèse des points clés par le moniteur
Reformulation			
Apprentissage si DCJ au lieu de DCJ « miroir »	10'		Les participants refont les gestes de la première partie.
Démonstration commentée et justifiée Ou Démonstration « en miroir »	7'	Planches explicatives ou équivalent	Partie 2 Mise sur le côté et surveillance -Montrer, expliquer et justifier les gestes réalisés (Fiche technique n°9). - Montrer sur le mannequin nourrisson la position sur la côté dans les bras du sauveteur. - Envisager les cas particuliers de la femme enceinte et de la victime traumatisée (commenter et justifier). -Faire reformuler les points clés par le groupe.
Reformulation		Arbre de décision	
Apprentissage si DCJ au lieu de DCJ « miroir »	15'		Les participants refont les gestes de l'ensemble de la conduite à tenir.
Application			Cas concrets en fin de formation

Remarque :

La finalité de l'action de secours doit primer sur la rigueur technique de la mise sur le côté qui comporte malgré tout des risques chez le traumatisé de la colonne cervicale.

L'approche de la victime et l'analyse de la situation sont pour cela déterminantes (chute ? choc ?).

Partie 11 : L'arrêt cardiaque

Durée : 1 H 40

Séquence 1: La réanimation cardio-pulmonaire chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson

Référence : 11.1

durée : 1 H 40 minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec un défibrillateur automatisé externe sur une victime inconsciente qui ne respire plus.

Conditions de réalisation : Un mannequin représente une victime en arrêt cardiaque.

Critères de réussite :

- L'alerte est précoce
- Les gestes de réanimation effectués sont conformes au référentiel technique .
- Le défibrillateur est mis en œuvre dès que possible.
- Les consignes de l'appareil sont respectées jusqu'à la prise en charge médicale.

Justifications

Dans l'attente des secours médicalisés, le sauveteur doit maintenir artificiellement en vie la victime. Les techniques de réanimation et la défibrillation précoce augmentent considérablement les chances de survie de la victime.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Introduction	5'	Supports pédagogiques visuels Tableau	Définir l'arrêt cardiaque et ses causes Quels risques et conséquences pour la victime ? Présenter la « chaîne de survie » avec le résultat attendu de l'action de secours : Définir la réanimation cardio-pulmonaire (RCP) : <ul style="list-style-type: none">• Maintenir la respiration et la circulation de la victime.• Mettre en œuvre un DAE le plus précocement possible.

Démonstration en temps réel	5'	Tapis de sol Mannequin adulte Défibrillateur Téléphone	Montrer l'ensemble de l'action de secours réalisée par un sauveteur devant une victime en arrêt cardiaque. Un témoin présent donnera l'alerte et rapportera un défibrillateur. Le défibrillateur proposera un choc électrique. Lors de la démonstration, le témoin apportera le DAE au bout de 1' de RCP environ. Le moniteur réalise au moins un cycle de RCP (30 / 2) après le choc, avant d'annoncer la prise en charge par les secours médicalisés.
Démonstration commentée et justifiée	15'	Tapis de sol Lot minimum PSC1 : Mannequin adulte, enfant et nourrisson. Planches explicatives ou équivalent Téléphone Coupe de tête Supports pédagogiques visuels : Dont vidéo GASPS (<i>impératif</i>)	La démonstration commentée sera divisée en 3 parties. 1^{ère} partie : Le bilan et les compressions thoraciques <u>Bilan</u> : en interactivité avec les participants (sauf l'exposé sur les gasps) - Approche prudente de la victime ; - Apprécier l'état d'inconscience ; - Appeler à l'aide si seul ; - Libérer les voies aériennes et apprécier la respiration : Insister sur la notion de gasps (vidéo) ; - Faire passer l'alerte. <u>Compressions thoraciques sur l'adulte et l'enfant</u> - Montrer expliquer et justifier les gestes. <u>Cas du nourrisson</u> - Insister sur les différences (bilan et compressions) en montrant et justifiant la conduite à tenir. Avec le groupe, faire ressortir les points clés et leurs justifications.
Reformulation			
Apprentissage (<i>bilan et compressions</i>)	15'	Adulte /enfant/nourrisson	Refaire l'ensemble de la conduite à tenir incluant les 30 premières compressions thoraciques à chaque atelier. Corriger si besoin les erreurs et répondre aux questions.

<p>Démonstration commentée et justifiée</p> <p>Reformulation</p>	<p>5'</p>	<p>Lot mannequins Supports pédagogiques : Illustrations visuelles Coupe de tête</p>	<p>2^{ème} partie : Les insufflations.</p> <p><u>Chez l'adulte et l'enfant</u> - Montrer expliquer et justifier les insufflations.</p> <p><u>Cas du nourrisson</u> -Insister sur la position de la tête et le volume insufflé.</p> <p>En cas de difficulté ou d'inefficacité des insufflations, préciser que les compressions thoraciques doivent être poursuivies.</p> <p>Faire ressortir avec le groupe les points clés des insufflations et leurs justifications.</p>
<p>Apprentissage (<i>insufflations</i>)</p>	<p>10'</p>	<p>Masques individuels ou films protecteurs</p>	<p>Les participants réalisent uniquement les insufflations. Corriger en insistant sur les points clés.</p> <p>L'ensemble de la conduite à tenir vue jusqu'à présent (bilan alerte compressions insufflations) sera proposée en fin de partie.</p>
<p>Démonstration commentée et justifiée</p> <p>Reformulation</p>	<p>15'</p>	<p>Supports pédagogiques : Planches explicatives ou équivalent</p> <p>Arbre de décision</p>	<p>3^{ème} partie : l'utilisation du défibrillateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer la fibrillation et le but de l'appareil ; - Sa localisation, son contenu ; - Mettre en œuvre l'appareil ; - Enfant et nourrisson : préciser les zones de pose des électrodes ; - Cas particuliers. <p>Avec le groupe faire ressortir les points clés de la mise en œuvre du DAE et leurs justifications.</p>

Apprentissage (toute la conduite à tenir)	30'	Défibrillateur(s) de formation Lot mannequins Masques individuels ou films protecteurs Téléphones	Réaliser l'ensemble de la conduite à tenir. <u>Pour l'adulte :</u> -Veiller à ce que chacun des participants pratique au moins une minute de RCP avant l'arrivée du défibrillateur par un témoin. Poursuivre au moins un cycle de RCP après le choc. Le témoin présent assiste le sauveteur. Pour l'enfant et le nourrisson : - La RCP est réalisée dans sa totalité sans défibrillateur pendant environ 2 minutes. -Valoriser l'alerte précoce, la continuité et l'alternance des compressions et des insufflations.
Cas concrets			Cas concrets en fin de formation

Partie 12 : Synthèse

Durée : 1 H 10

Séquence 1 : Cas concrets de synthèse

Référence : 12.1

durée : 1h05minutes

Objectif de la séquence : A la fin de la séquence, le stagiaire sera capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Conditions de réalisation. Au cours d'un cas concret, une personne ou un mannequin, si nécessaire, simule une victime éventuellement menacée par un danger (quelques situations peuvent nécessiter des mesures de protection).

Critères de réussite :

- Agir en toute sécurité.
- Protéger la victime et les témoins.
- Alerter les secours d'urgence adaptés.
- Réaliser les gestes de secours conformément au référentiel national de prévention et secours civique de niveau 1 « PSC 1 », pour empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité physique.

Justifications : La réalisation de gestes de secours avant l'arrivée des secours permet de maintenir artificiellement en vie une victime ou limiter l'aggravation de son état.

Techniques pédagogiques	Durée	Moyens pédagogiques	Recommandations
Cas concrets	1H05	Matériel de maquillage Tapis de sol Couverture. Téléphone Mannequins DAE Fiches cas concrets Fiches d'évaluation	Différentes situations sont envisagées et chaque participant doit au moins réaliser un cas concret. En utilisant une fiche d'évaluation, analyser l'action de secours réalisée avec les participants. Apporter les corrections nécessaires. <u>L'alerte est réalisée par le sauveteur ; pour l'arrêt cardiaque l'utilisation d'un témoin est également possible.</u> <u>Les situations proposées reprennent toutes les conduites à tenir de la formation :</u> <ul style="list-style-type: none">- Une victime qui s'étouffe (adulte ou enfant et nourrisson) ;- Une victime qui présente une hémorragie externe ;- Une victime inconsciente qui respire ;- Une victime, adulte ou enfant, en arrêt cardiaque (avec ou sans DAE) ;- Un nourrisson en arrêt cardiaque ;- Une victime qui présente un malaise (envisager 2 cas différents) ;- Une victime consciente qui présente une plaie grave ou une brûlure grave ou un traumatisme.

Séquence 2 : Bilan

Référence : 12.2

durée : 5 minutes

Objectif de la séquence : Permettre au stagiaire d'exprimer son ressenti sur la formation et sur son niveau de satisfaction au regard du contenu, de l'organisation de la session et de ses acquis en termes de savoirs, savoir être et savoir-faire.

Conditions de réalisation : En groupe, oralement ou avec une fiche d'évaluation de la formation (questionnaire, QCM ...)

Chapitre 3

L'évaluation et la certification

L'évaluation et la certification

(cf. arrêté du 16 novembre 2011)

1 - L'évaluation formative du participant

Pour progresser, l'apprenant doit être informé de façon permanente par l'équipe pédagogique des résultats de son travail. Cela lui permet de prendre conscience, de ses difficultés et de ses erreurs afin d'y remédier, mais également de ses réussites.

Le suivi des participants pendant cette formation est réalisé par le formateur à l'aide de fiches d'évaluation élaborées à partir des critères fournis dans ce référentiel. Ces critères permettent à chacun de suivre l'acquisition des capacités nouvelles et indiquer l'atteinte ou non des objectifs pédagogiques.

Durant la formation, lors des différentes phases du processus d'apprentissage, le formateur a la possibilité d'identifier les difficultés rencontrées par les apprenants. Aussi doit-il intervenir dès que possible pour demander aux apprenants de:

- reformuler la conduite à tenir ;
- rappeler l'intérêt de tel ou tel geste de secours ;
- refaire un geste mal exécuté ;
- rappeler les points clés de la CAT ;
- rappeler l'objectif de l'action de secours ;
- etc.

Ce questionnement contribue pleinement à renseigner le formateur sur le niveau de connaissance de ses apprenants, la qualité et la pertinence de leur raisonnement.

Les cas concrets représentent un temps important de l'évaluation formative où le formateur veillera à proposer aux apprenants des mises en situations d'accidents simulés mettant en scène une seule victime présentant une seule détresse ou lésion et nécessitant une seule conduite à tenir.

2 - L'attribution du certificat de compétences "PSC 1"

Le formateur engage sa responsabilité lorsqu'il évalue un participant et, par voie de conséquence, lorsqu'il appose son appréciation et son visa sur la fiche individuelle d'évaluation du présent référentiel. Il décide en fin de formation si les participants ont acquis les capacités pour se voir attribuer l'unité d'enseignement « PSC 1 »

Le certificat de compétences est délivré aux personnes:

- qui ont participé à toutes les parties de la formation ;
- qui ont réalisé tous les gestes de premiers secours au cours des phases d'apprentissage ;
- qui ont participé au moins une fois à un cas concret en tant que sauveteur.

La notion de candidat « reçu » ou « ajourné » est étrangère à la formation de base aux premiers secours. Le but de cette formation est de former le participant le mieux possible. Seules les personnes qui **refuseraient** de participer aux différents exercices pratiques peuvent ne pas se voir attribuer ce certificat de compétences.

Au vu de l'évaluation, les candidats peuvent se voir attribuer un certificat de compétences de "citoyen de sécurité civile" validé par le ministère chargé de la sécurité civile.

Le certificat "PSC1" est délivré par l'UGSEL nationale et signé par délégation pour le Président national, par le Président de l'UGSEL régionale ou départementale en fonction de la représentation de l'UGSEL sur le territoire français.

3 - Archivage et organisation administrative

- Au collège ou au lycée.
 - Les fiches individuelles d'évaluation (cf. annexes) ainsi que les procès verbaux (cf. annexe) sont classés par session, par année et archivés 30 ans, sous format papier au sein des établissements.
 - Il n'est pas nécessaire d'archiver les fiches d'évaluation des cas concrets.
 - Il est fortement recommandé d'archiver également une copie des diplômes.

- A l'UGSEL départementale ou régionale
 - Les unions départementales ou régionales (UD / UR) procèdent à l'édition des diplômes à partir des procès verbaux (PV) des sessions.
 - Ces "PV" sont à archiver 30 ans sous format numérique.
 - L'UD ou l'UR met à jour un fichier informatique où sont recensés tous les formateurs des premiers secours ainsi que les "PV" des sessions PSC 1 qu'ils ont réalisées.
 - Pour les formations réalisées au profit des personnels de l'enseignement catholique, les UD ou UR devront archiver 30 ans les fiches individuelles et les "PV" des sessions.
 - Les UD ou UR rendent compte chaque année civile, à la préfecture du département dont dépendent les formateurs ainsi qu'à l'UGSEL nationale, des activités de formation aux premiers secours réalisées.
 - Les UD ou UR s'assurent du niveau de qualification de ses formateurs et vérifient s'ils sont à jour de leur obligation de formation continue.

1 - L'évaluation de la formation

L'évaluation de la formation permet au formateur d'analyser et d'apprécier à l'aide de critères objectifs la qualité de sa formation et d'en rendre compte à son autorité d'emploi.

Aussi, en fin de session, il doit permettre aux stagiaires d'exprimer leur ressenti sur la formation, leur niveau de satisfaction au regard du contenu et de l'organisation de la session et de leurs acquis en termes de savoirs, savoir être et savoir-faire.

Le formateur a toute liberté, dans le temps imparti en fin de formation, de faire un bilan avec ses apprenants, à l'aide d'un questionnaire s'il le juge utile.

Chapitre 4

ANNEXES

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une personne est victime d'une obstruction des voies aériennes

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'identifier une obstruction totale des voies aériennes chez une personne qui s'étouffe et de **mimer** les techniques de désobstruction adaptées avant de demander un avis médical.

Situation :**Matériel :****Consignes à la victime :****Consignes au sauveteur :****Consignes au témoin :**

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
Constate l'étouffement. Donne des claques vigoureuses dans le dos (entre les deux omoplates, avec le talon de la main ouverte, de façon vigoureuse). Réalise des compressions abdominales si les claques dans le dos sont inefficaces (1). Recommence la séquence 5 claques dans le dos, 5 compressions abdominales si la désobstruction n'est pas obtenue. Interrompt la manœuvre dès la désobstruction obtenue. Demande un avis médical. Parle régulièrement à la victime.			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?**OUI****NON**

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Un nourrisson est victime d'une obstruction des voies aériennes

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'identifier une obstruction totale des voies aériennes chez un nourrisson qui s'étouffe et de réaliser (sur un mannequin) les techniques de désobstruction adaptées avant de demander un avis médical.

Situation :**Matériel :****Consignes à la victime :****Consignes au sauveteur :****Consignes au témoin :**

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
Constate l'étouffement. Donne des claques dans le dos entre les deux omoplates, avec le talon de la main ouverte. Réalise des compressions thoraciques si les claques dans le dos sont inefficaces (1). Recommence la séquence : 5 claques dans le dos, 5 compressions thoraciques si la désobstruction n'est pas obtenue. Interrompt la manœuvre dès la désobstruction obtenue. Rassure le nourrisson ou le redonne à ses parents et demande un avis médical.			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?**OUI****NON**

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une personne est victime d'un saignement abondant

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable de réaliser une compression locale de l'endroit qui saigne afin d'arrêter le saignement.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Constate immédiatement l'hémorragie et l'absence de corps étranger. - Comprime sans délai et directement l'endroit qui saigne avec la main et/ou un pansement compressif (1). - La compression est suffisante et permanente et recouvre la totalité de la plaie. - Allonge la victime en position horizontale. - Fait donner ou donne l'alerte. - Vérifie l'arrêt du saignement. - Protège la victime contre le froid ou la chaleur. - Parle régulièrement à la victime. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une victime présente une plaie grave.

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'identifier les signes de gravité d'une plaie et d'installer en position d'attente la victime dans l'attente des secours.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Identifie la gravité de la plaie. - Ne retire pas un éventuel corps étranger. (1) - Installe la victime dans une position d'attente adaptée à la localisation de la plaie. - Alerte les secours d'urgence. - Protège la victime contre le froid, le chaud ou les intempéries. - Surveille et parle régulièrement à la victime pour la réconforter. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une victime présente une brûlure grave

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'arroser immédiatement une brûlure, puis d'en identifier sa gravité afin de recourir à un avis médical.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Refroidit sans délai la surface brûlée en l'arrosant par ruissellement avec de l'eau du robinet tempérée (15 à 25°C), jusqu'à l'obtention d'un avis médical. - Respecte les consignes données. - Retire les vêtements s'ils n'adhèrent pas à la peau. - Allonge la victime. - Protège la victime contre la chaleur, le froid et les intempéries, si possible par un drap propre sans recouvrir la partie brûlée. - Surveille et parle régulièrement à la victime pour la reconforter. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une victime présente un traumatisme du dos, de la nuque ou de la tête

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'éviter toute mobilisation d'une victime consciente qui présente un traumatisme des os ou des articulations, en attendant l'arrivée des secours.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Conseille fermement à la victime de ne pas bouger ou mobiliser la partie atteinte. - Identifie les signes et écoute la victime afin de renseigner les secours. - Alerte les secours et applique leurs consignes. - Protège la victime de la chaleur, du froid ou des intempéries. - Surveille et reconforte régulièrement la victime. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : une personne se plaint d'un malaise

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'installer en position d'attente une personne présentant des signes de malaise afin d'éviter l'aggravation de son état, de lui poser les questions essentielles puis de recourir à un avis médical.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Ecoute la victime et recherche les signes de malaise. - Propose à la victime de se mettre au repos immédiatement. - Interroge la victime sur son état de santé en lui posant les questions essentielles : <ul style="list-style-type: none"> - Depuis combien de temps ? - Est-ce la première fois ? - Prenez-vous des médicaments ? - Avez-vous été malade, hospitalisé ou subi un traumatisme récemment ? - Quel âge avez-vous ? - Parle régulièrement à la victime et lui explique ce qui se passe pour la réconforter. - A sa demande, aide la victime à prendre son traitement ou du sucre en morceau. - Appelle les secours médicalisés et décrit fidèlement la situation. - Suit les recommandations médicales. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une victime est inconsciente mais respire

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable d'assurer la liberté des voies aériennes d'un adulte inconsciente qui respire et de l'installer en P.L.S en attendant l'arrivée des secours.

Situation :**Matériel :****Consignes à la victime :****Consignes au sauveteur :****Consignes au témoin :**

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Vérifie l'inconscience de la victime en lui parlant et en la touchant. - Crie « à l'aide » s'il est seul. - Facilite la respiration. - Assure la liberté des voies aériennes en basculant la tête de la victime en arrière. - Vérifie la présence de la respiration de la victime (regarde, écoute et sent) 10 secondes au plus. - Installe la victime sur le côté, en position stable, en limitant au maximum les mouvements de la colonne cervicale. - Ouvre la bouche. - Alerte ou fait alerter les secours. - Contrôle la respiration de la victime. - Protège la victime contre le froid ou la chaleur. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

L'objectif est-il atteint ?**OUI****NON**

Nom et prénom du stagiaire :

Thème : Une victime est en arrêt cardiaque

OBJECTIF : A la fin du cas concret, le stagiaire sera capable de mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire, avec ou sans DAE (2), sur une victime inconsciente qui ne respire plus.

Situation :

Matériel :

Consignes à la victime :

Consignes au sauveteur :

Consignes au témoin :

Critères	Fait	Non fait	Voie d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les mesures de protection si nécessaire (1). - Vérifie l'inconscience de la victime et appelle « à l'aide ! » s'il est seul. - Recherche l'arrêt de la respiration (10 sec au plus). - Fait alerter ou alerte les secours s'il est seul et demande un DAE. - Pratique une RCP en répétant des cycles de 30 compressions thoraciques suivis de 2 insufflations. <ul style="list-style-type: none"> • Comprime fortement le sternum à une fréquence de 100 à 120 / min. • Insuffle lentement et progressivement jusqu'au début du soulèvement de la poitrine. • Les 2 insufflations sont réalisées en 5 sec. maximum. • Met en œuvre le DAE dès son arrivée et suit ses indications (2). Les électrodes sont bien posées. • Interrompt le moins possible les compressions. - Poursuit la RCP jusqu'à l'arrivée des secours. 			

(1) Les critères sont à adapter en fonction du scénario proposé.

(2) Pour l'enfant et le nourrisson, le scénario s'arrêtera avant l'utilisation d'un DAE.

L'objectif est-il atteint ?

OUI

NON

Fiche Individuelle d'évaluation**"PSC 1"****Date de la formation : du** **au****Lieu de la formation :**

Nom et Prénom du participant :
Date et lieu de naissance : à Département :

Evaluation :

Critères d'évaluation du participant	OUI ⁽¹⁾	NON ⁽¹⁾	Observations
Le participant était présent durant toute la formation.			
Le participant a réalisé tous les gestes de premiers secours lors des phases d'apprentissage proposées.			
Le participant a participé à au moins un cas concret.			

⁽¹⁾ Mettre une « X » dans la colonne correspondante**Certification :**

Attribution du certificat de compétences « PSC 1 »	OUI ⁽¹⁾	NON ⁽¹⁾
---	---------------------------	---------------------------

⁽¹⁾ Rayer la mention inutile

Nom et prénom du formateur : Date : Signature :	Date : Signature du participant
--	--



PROCES VERBAL DE FORMATION PSC1

Prénom	NOM	Date de Naissance	Lieu de naissance	N° PSC 1	Moniteur de la Formation	Lieu de formation (ville uniquement)	Date du <u>début</u> de la formation	Date de la <u>fin</u> de la formation

Etablissement	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
Moniteur	
N° de session	

Signature du moniteur

Hygiène et entretien du matériel

1. LES MANNEQUINS

Les mannequins sont utilisés pour l'apprentissage de la ventilation artificielle orale et des compressions thoraciques.

1.1 Conditions d'utilisation des mannequins par le formateur et les participants

Les mannequins ne pourront pas être utilisés par les personnes qui présentent :

- une lésion cutanée (plaies non protégées, herpès...) sur les mains, la bouche ou les lèvres ;
- Une maladie infectieuse transmissible.

1.2 Règles d'utilisation du mannequin au cours de la formation

Si le mannequin utilisé ne possède pas de « peau » de visage interchangeable :

- Utiliser des écrans faciaux protecteurs pour chaque participant et nettoyer la face et la bouche du mannequin avec un liquide de nettoyage recommandé par le fabricant.
- Simuler le dégagement de l'arrière-gorge pour le désencombrement des voies aériennes supérieures.

Si le mannequin utilisé possède une « peau » de visage interchangeable :

- Fournir à chaque participant une « peau » de visage individuelle.
- Expliquer aux participants la mise en place sur le mannequin avant qu'ils s'exercent à la ventilation artificielle.

1.3 Procédure de nettoyage des mannequins

- Le nettoyage du mannequin doit être réalisé en frottant vigoureusement avec une gaze imbibée d'un produit nettoyant recommandé par le fabricant ou éventuellement avec de l'eau de Javel à 12° diluée au 1/10^{ème}.

1.4 Entretien des mannequins

Après chaque séquence pédagogique, il faut :

- démonter les mannequins et les laver à l'eau tiède et au savon, puis rincer à l'eau claire ;
- retirer et changer le sac « poumon » ou les voies aériennes ;
- désinfecter les mannequins avec une solution recommandée par le fabricant ou de l'eau de Javel, à 12° diluée au 1/10^{ème} ;
- laver les vêtements et les cheveux des mannequins lorsqu'ils sont sales (ou au moins tous les mois)
- **tenir un registre d'entretien pour chaque mannequin** ;
- noter les inspections, les réparations effectuées et l'entretien régulier. Le registre sera daté et signé par le formateur.

2. LE MATÉRIEL DE MAQUILLAGE ET LES COSMÉTIQUES

Pour l'élaboration de mises en situations (démonstration pratique, cas concrets...), les formateurs font appel à des produits de maquillage spécialisés qui doivent offrir toutes les garanties d'utilisation vis-à-vis des personnes et des victimes simulées qui les utilisent.

Tout vendeur de matériel de maquillage et de cosmétiques doit être en mesure de justifier de la conformité des produits qu'il met sur le marché. Ce qui veut dire que tout vendeur doit pouvoir fournir un justificatif prouvant que ses produits sont enregistrés auprès des services du ministère chargé de la santé, que les formules de ses produits sont déposées dans les centres antipoison et qu'il respecte la conformité de l'étiquetage sur ses produits.

Les formateurs doivent donc :

- respecter la réglementation concernant les produits de maquillage et n'utiliser que des produits répondant à la législation et à la réglementation en vigueur ;
- s'assurer que la personne à maquiller ne présente pas une allergie connue à de tels produits ;
- s'assurer de la conformité des produits utilisés en réclamant à leur fournisseur un justificatif.

L'utilisateur qui omettrait de s'assurer de cette conformité pourrait voir sa responsabilité personnelle recherchée en cas d'accident dermatologique lié à l'utilisation de substance n'offrant pas toutes les garanties requises.

Matériel Pédagogique pour dispenser les formations PSC 1

BESOINS EN MATERIEL :

- ✘ Local suffisamment grand pour organiser plusieurs ateliers.
- ✘ Chaises en quantité suffisante.
- ✘ Rétroprojecteur ou vidéo projecteur et ordinateur.
- ✘ Radio cassettes -CD (alerte aux populations ...).
- ✘ Tableau.

MATÉRIELS SPÉCIFIQUES :

- ✘ Les référentiels PSC 1 et PAE UGSEL.
- ✘ Les mémentos du secourisme, à délivrer à la fin de la formation.
- ✘ Les fiches individuelles de suivi et d'évaluation des cas concrets.
- ✘ Transparents (pour études de cas et justifications théoriques) ou documents informatisés.
- ✘ Mallette de maquillage.
- ✘ Téléphones.
- ✘ Coupe de tête.
- ✘ Couvertures.
- ✘ Tapis de sol.
- ✘ Matériel pour cas concrets (liens pour tampon relais ...).
- ✘ Matériel de nettoyage des mannequins.
- ✘ Peau de visage pour chaque participant et films protecteurs.
- ✘ **Mannequins (1adulte, 1enfant, 1nourrisson)** et défibrillateur(s).
- ✘ Autres supports pédagogiques (illustrations de situations d'accident et documents explicatifs: transparents, vidéoprojecteur, photos, etc.).



UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

**CE RÉFÉRENTIEL PEDAGOGIQUE RELATIF À L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT
PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1
a été élaboré par l'équipe pédagogique nationale de l'UGSEL:**

- BRUNEL Frédéric, instructeur national, référent régional pour les Pays de la Loire.
- DUPONT Alain, instructeur national, référent pour la Loire Atlantique.
- DEFIEUX François, instructeur national, chargé de mission à l'UGSEL nationale pour les formations en prévention et secours civiques, coordinateur du projet.

1^{ère} édition août 2012

277, rue Saint Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. 01 44 41 48 50 – Fax 01 43 29 96 88 – Courriel : ugsel@ugsel.org
www.ugsel.org